



Communiqué de Presse

Les Essarts, le 31 janvier 2012

Révision annuelle des tarifs de péage

Au 1^{er} février 2012, en application de son contrat de concession, les tarifs de péage du réseau sapn augmenteront de 3,03% en moyenne pour toutes les classes de véhicules.

Les tarifs des autoroutes font chaque année l'objet d'une révision selon des modalités fixées contractuellement avec l'Etat. Cette révision tient compte de deux paramètres : l'indice des prix à la consommation (hors tabac) et le programme d'investissements pluriannuel décidé en accord avec l'Etat. Cette année, cette révision des tarifs prend également en compte pour 0,18%, l'effet de l'augmentation de la Taxe d'Aménagement du Territoire décidée par l'Etat en 2011.

Modernisation, entretien et exploitation

Grâce aux revenus du péage, **sapn** finance la modernisation, l'entretien et l'exploitation des 372 km d'autoroutes dont il a la charge. Son objectif est d'améliorer en permanence la sécurité routière, la fluidité, le confort de conduite et la qualité de service offerts aux clients de son réseau.

En 2011, **sapn** a investi 51.5 millions d'euros. Ces investissements ont notamment permis la construction de l'A813 près de Caen inaugurée le 4 janvier dernier et la rénovation de 53 kilomètres de chaussées et de 2 ouvrages d'art.

Un dispositif d'information complet

Le détail des tarifs de péage sur les réseaux **sapn** pourra être obtenu auprès des différents services d'information :

- Sur le site www.sanef.com ;
- En gares de péage ;
- Par téléphone : Infos Direct : 09 708 08 709 ;
- Dans les agences commerciales implantées sur le réseau ;
- Sur 107.7FM, la radio des autoroutes du **groupe sanef**.

Des exemples des tarifs 2012 pour les véhicules de classe 1 sur le réseau sapn

Trajet	Tarif 2011	Tarif 2012	Variation
Paris-Rouen	5,90€	6,10€	3,39%
Rouen-Caen	8,40€	8,60€	2,38%

La règle de l'arrondi

Pour des raisons pratiques de paiement et de rendu de monnaie, tous les tarifs des trajets augmentent par pas de 10 centimes. Cet arrondi explique que certains tarifs de péage augmentent davantage que la moyenne et restent ensuite inchangés pendant plusieurs années.

Créée en 1963, **sapn** exploite 372,5 km d'autoroutes (A14 - A13 - A29) desservant 3 régions : Ile-de-France, Haute et Basse-Normandie. **sapn** compte environ 800 collaborateurs. **sapn** est filiale du **groupe sanef**, gestionnaire d'infrastructures de mobilité et opérateur de services.

sanef exploite directement 1757km d'autoroutes et a des participations dans des sociétés d'autoroutes représentant 280 km d'autoroutes. Le groupe emploie 3 600 personnes. Le total de ses revenus a atteint 1,468 milliard d'euros en 2010. Son modèle économique est fondé sur la qualité de la gestion de ses contrats de concessions, et sur une stratégie de développement dans de nouvelles concessions et des grands projets de péage en Europe, ainsi que dans les services de télépéage interopérable

www.sapn.fr

Contact Presse :

Anne-Sophie Le Ber

Chargée de communication

Tél : 01.41.90.59.32

Mail : anne-sophie.leber@sanef.com